



Respect des bonnes Pratiques à la maison

Rangement des médicaments

Conservation dans les boîtes d'origine avec la notice.

Stockage dans une armoire à pharmacie ou dans une boîte fermée à l'intérieur d'une armoire ou d'un placard.

Les médicaments doivent être tenus hors de portée des enfants.

Les médicaments devant être conservés au froid comme l'insuline, doivent être rangés dans le réfrigérateur.

Élimination des périmés et des médicaments non utilisés

Trier régulièrement les médicaments. Et rapporter à la pharmacie les périmés ainsi que les médicaments non utilisés. Ne les jeter surtout pas à la poubelle.



Mes notes

Les questions que je souhaite poser à mon médecin

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Les effets indésirables que je constate

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Document remis le :

Nom et fonction du professionnel de santé :

Tel : 05.62.71.39.09

INFORMATIONS PRATIQUES ET CONSEILS



Bon usage des traitements à domicile et en Hospitalisation De Jour





HDJ : Hospitalisation De Jour

Guide de bon usage

Vous êtes actuellement pris en charge au sein de l'unité d'hospitalisation de jour de la Clinique Monié. La sécurité de votre prise en charge médicamenteuse est l'une de nos priorités.

Vous trouverez dans ce guide, des conseils pour bien gérer votre traitement au domicile durant votre hospitalisation mais aussi après.

Préparer ma venue

Avant chaque hospitalisation, penser à apporter les ordonnances de vos traitements habituels.

Prescription médicamenteuse

Votre traitement est prescrit par le médecin rééducateur qui vous prend en charge durant votre séjour, et la clinique vous délivre les médicaments prescrits dans le cadre de votre hospitalisation.

Lors de chacune de mes venues en HDJ

J'informe de toute réaction indésirable survenue à mon domicile.

Exemples : vomissements, constipation...



L'infirmier m'explique le traitement et me donne les consignes particulières.

Exemples : A prendre le matin à jeun, à prendre sur un morceau de sucre...



Je pose mes questions pour bien comprendre mon traitement en cours.



Si je consulte un autre médecin durant mon séjour, penser à lui remettre L'ORDONNANCE du médecin rééducateur.

Penser à informer l'équipe soignante de toute nouvelle prescription.

J'ai le droit de refuser un traitement ou sa gestion par l'équipe mais j'en informe toujours le médecin rééducateur.



Les règles d'or

Respecter la prescription du médecin.

Ne pas interrompre les traitements en cours sans avertir le médecin.

En cas d'oubli, ne pas doubler la dose.

Ne pas s'automédiquer sans en parler au médecin rééducateur au pharmacien ou à l'infirmier.

Signaler aux soignants tout effet indésirable.

